

COMMENT PRENDRE LE BUS ?

▶ EN ATTENDANT LE BUS

- Sur la plupart des points d'arrêt, un panneau d'information vous indique le n° de la ligne, le sens du trajet et les horaires.
- Veillez à être ponctuel en arrivant au moins 5 minutes avant l'horaire prévu.
- À l'arrivée du bus, faites un signe de la main au conducteur. **Les arrêts sont facultatifs.**

▶ À LA MONTÉE

- La montée se fait obligatoirement par l'avant du bus.
- Présentez ou achetez votre titre de transport à chaque montée dans le bus. *(Prévoir l'appoint).*

▶ DANS LE BUS

- Respectez les voyageurs.
- Le bus est un espace non-fumeur.
- Afin de libérer le couloir de circulation, gardez vos sacs ou objets encombrants près de vous.
- Le voyage s'effectue assis, avec la ceinture de sécurité.
- Vous devez conserver votre titre de transport jusqu'à la fin du voyage.

▶ POUR DESCENDRE

- **Les arrêts sont facultatifs.** Ils sont effectués à votre demande par le bouton « **Arrêt demandé** » ou verbalement auprès du conducteur.
- À la sortie, attendez à l'écart le départ du bus avant de traverser et utilisez les passages piétons s'ils existent.

TARIFICATION AU 28 AOÛT 2017

Une tarification unique par voyage est appliquée quelle que soit la distance à parcourir sur une même ligne.
En cas de correspondance avec une autre ligne du réseau Cap Orne, le voyageur devra s'acquitter d'un 2^e ticket.

LE TICKET ET LES CARTES

Où les acheter ?	Chez le transporteur				
	Dans le bus (prévoir l'appoint)				
	A la gare SNCF d'Alençon				
LE TICKET 1 VOYAGE pour un trajet sur une même ligne	2 €	oui	oui	non	
LA CARTE 10 VOYAGES (valable 1 an après la 1 ^{re} validation)	16 €	oui	oui	oui	
LA CARTE MENSUELLE (libre circulation) nombre de voyages illimité pendant 1 mois à compter du 1 ^{er} du mois	50 € 25 € pour les moins de 26 ans	oui	non	oui	
LA CARTE ANNUELLE (libre circulation) nombre de voyages illimité pendant 1 an à compter du 1 ^{er} du mois	380 € 190 € pour les moins de 26 ans	non	non	oui	

LE TITRE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Il est délivré par le Conseil départemental de l'Orne pour les élèves 1/2 pensionnaires et internes. Son montant est forfaitaire pour l'année scolaire.

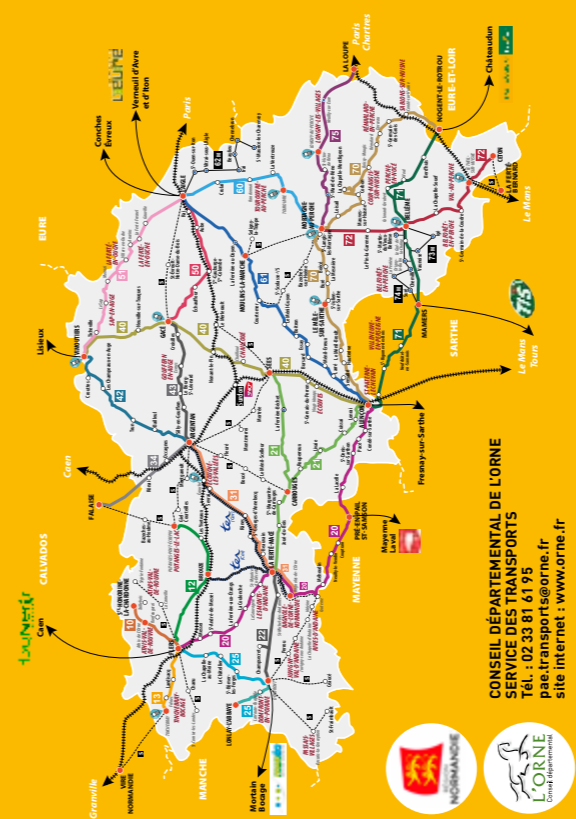
- 45 €** pour les élèves de maternelle et du primaire (1 aller et 1 retour par jour scolaire).
- 45 €** pour les élèves internes (1 aller le lundi matin et un retour le vendredi soir).
- 45 €** pour les élèves qui effectuent un stage de plus de 2 semaines et qui ne sont pas déjà en possession d'un titre de transport.
- 90 €** pour les collégiens, les lycéens, les élèves en MFR (1 aller et 1 retour par jour scolaire).

Les familles domiciliées dans l'Orne qui ne peuvent prétendre à une exonération et dont les enfants prennent le car peuvent s'inscrire sur www.orne.fr (onglet vert « Pratique », dans Services en ligne, cliquez sur Transports scolaires, inscriptions). Les familles justifiant d'une exonération peuvent télécharger sur www.orne.fr ou se procurer auprès du Conseil départemental ou de l'établissement scolaire une demande de titre de transport, qui une fois renseignée sera adressée au service des transports.

Tout élève qui n'est pas en possession de sa carte de transport scolaire doit s'acquitter du prix du billet.

LE RÉSEAU
CAPORNE

Transporteur : VTN ORNE
Tél. 02 33 65 61 61 - vtni61@transdev.com - www.vtni61.com



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ORNE
SERVICE DES TRANSPORTS
Tél. : 02 33 81 91 95
pae.transports@orne.fr
site internet : www.orne.fr



DU 28/08 2017  DU 1^{er}/09 2018



CAPORNE

2€
LE TRAJET

SÉRIGNY • BELLÈME • SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-B.
LE GUÉ-DE-LA-CHAÎNE • ORIGNY-LE-BUTIN • CHEMILLI
LA PERRIÈRE • SURÉ • MAMERS

LE CALENDRIER du 28/08/2017 au 1^{er}/09/2018

2017 - 2018

AOÛT 2017	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 2018	FÉV.
M 1	V 1	D 1	M 1	V 1	L 1	J 1
M 2	S 2	L 2	J 2	S 2	M 2	V 2
J 3	D 3	M 3	V 3	D 3	M 3	S 3
V 4	L 4	M 4	S 4	L 4	J 4	D 4
S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5
D 6	M 6	V 6	L 6	M 6	S 6	M 6
L 7	J 7	S 7	M 7	J 7	D 7	M 7
M 8	V 8	D 8	M 8	V 8	L 8	J 8
M 9	S 9	L 9	J 9	S 9	M 9	V 9
J 10	D 10	M 10	V 10	D 10	M 10	S 10
V 11	L 11	M 11	S 11	L 11	J 11	D 11
S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12
D 13	M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	M 13
L 14	J 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14
M 15	V 15	D 15	M 15	V 15	L 15	J 15
M 16	S 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16
J 17	D 17	M 17	V 17	D 17	M 17	S 17
V 18	L 18	M 18	S 18	L 18	J 18	D 18
S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19
D 20	M 20	V 20	L 20	M 20	S 20	M 20
L 21	J 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21
M 22	V 22	D 22	M 22	V 22	L 22	J 22
M 23	S 23	L 23	J 23	S 23	M 23	V 23
J 24	D 24	M 24	V 24	D 24	M 24	S 24
V 25	L 25	M 25	S 25	L 25	J 25	D 25
S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26
D 27	M 27	V 27	L 27	M 27	S 27	M 27
L 28	J 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28
M 29	V 29	D 29	M 29	V 29	L 29	D 29
M 30	S 30	L 30	J 30	S 30	M 30	S 30
J 31		M 31		D 31	M 31	

Dimanches et jours fériés
Circule en période scolaire zone B

Académies de CAEN de NANTES et d'ORLÉANS

2018

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.
J 1	D 1	M 1	V 1	D 1	M 1	S 1
V 2	L 2	M 2	S 2	L 2	J 2	D 2
S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	L 3
D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	M 4
L 5	J 5	S 5	L 5	J 5	D 5	M 5
M 6	V 6	D 6	M 6	V 6	L 6	J 6
M 7	S 7	L 7	J 7	S 7	M 7	V 7
J 8	D 8	M 8	V 8	D 8	M 8	S 8
V 9	L 9	M 9	S 9	L 9	J 9	D 9
S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	L 10
D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	S 11	M 11
L 12	J 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12
M 13	V 13	D 13	M 13	V 13	L 13	J 13
M 14	S 14	L 14	J 14	S 14	M 14	V 14
J 15	D 15	M 15	V 15	D 15	M 15	S 15
V 16	L 16	M 16	S 16	L 16	J 16	D 16
S 17	M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	L 17
D 18	M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	M 18
L 19	J 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19
M 20	V 20	D 20	M 20	V 20	L 20	J 20
M 21	S 21	L 21	J 21	S 21	M 21	V 21
J 22	D 22	M 22	V 22	D 22	M 22	S 22
V 23	L 23	M 23	S 23	L 23	J 23	D 23
S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24
D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	M 25
L 26	J 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26
M 27	V 27	D 27	M 27	V 27	L 27	J 27
M 28	S 28	L 28	J 28	S 28	M 28	V 28
J 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	S 29
V 30	L 30	M 30	S 30	L 30	J 30	D 30
S 31		J 31		M 31	V 31	

Circule pendant les petites vacances zone B
Circule pendant les vacances d'été 2017 et 2018

Marché 74 M BELLÊME ▷ MAMERS

Transporteur : VTNI ORNE		Lundi Marché A
Circule pendant la période scolaire (à partir du 4 sept. 2017)		Oui
Circule pendant les petites vacances		Oui
Circule pendant les vacances d'été		Oui
VILLE	ARRÊT	
<i>BELFORÊT-EN-PERCHE</i> SÉRIGNY	St Laurent	8:58
BELLÊME	Office du tourisme	9:00
	Champ de Foire/Gendarmerie	9:10
SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-B.	Église (abribus)	9:15
	Scierie	9:16
<i>BELFORÊT-EN-PERCHE</i> LE GUÉ-DE-LA-CHAÎNE	Place du Gué	9:20
	Les Buttes	9:22
	Les Batailles	9:24
<i>BELFORÊT-EN-PERCHE</i> ORIGNY-LE-BUTIN	Mairie (abribus)	9:27
	Hôtel Gaulard	9:28
CHEMILLI	Le Pérou	9:30
	Place de l'Église	9:36
<i>BELFORÊT-EN-PERCHE</i> LA PERRIÈRE	Salle des fêtes	9:41
SURÉ	Église (abribus)	9:46
	Super U	9:53
MAMERS	Place Carnot	9:56
	Rue du Dr Godard	9:59
	Hôpital (ZA Saosnois)	10:02

Circule toute l'année A - Pour les jours fériés, se renseigner auprès du transporteur

Marché 74 M MAMERS ▷ BELLÊME

Transporteur : VTNI ORNE		Lundi Marché A
Circule pendant la période scolaire (à partir du 4 sept. 2017)		Oui
Circule pendant les petites vacances		Oui
Circule pendant les vacances d'été		Oui
VILLE	ARRÊT	
MAMERS	Super U	11:30
	Hôpital (ZA Saosnois)	11:36
	Rue du Dr Godard	11:40
	Place Carnot	11:43
SURÉ	Église (abribus)	11:50
CHEMILLI	Place de l'Église	11:55
<i>BELFORÊT-EN-PERCHE</i> LA PERRIÈRE	Salle des fêtes	12:00
CHEMILLI	Le Pérou	12:10
	Hôtel Gaulard	12:12
<i>BELFORÊT-EN-PERCHE</i> ORIGNY-LE-BUTIN	Mairie (abribus)	12:14
<i>BELFORÊT-EN-PERCHE</i> LE GUÉ-DE-LA-CHAÎNE	Les Batailles	12:17
	Les Buttes	12:20
	Place du Gué	12:22
SAINT-MARTIN-DU-VIEUX-B.	Scierie	12:25
	Église (abribus)	12:27
BELLÊME	Champ de Foire/Gendarmerie	12:32
	Office du tourisme	12:37
<i>BELFORÊT-EN-PERCHE</i> SÉRIGNY	Saint Laurent	12:42

Circule toute l'année A - Pour les jours fériés, se renseigner auprès du transporteur